

Ecole publique de
Saint Denis en Bugey
place A. Bérard
01500 St Denis en
Bugey

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 10 /03/2022**



| MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE | | | Représentant |
|---|---------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Inspectrice de l'éducation nationale : Madame Julia VUILLAUME | | | |
| MEMBRES VOTANTS | | | |
| NOM | Présent | Excusé(e) | Représentant |
| Directrice de l'école - Présidente : Mme Estelle SCOTTA | x | | |
| Maire : Monsieur COLLIGNON | x | | |
| Conseillers municipaux : Mme RIQUELME, Mme Maleysson | | x excusée | |
| M Bablon | | x excusé | |
| Mme Galot | x | | |
| Mme DIALO | x | | |
| ENSEIGNANTS | | | |
| Mme PREVOT | x | | |
| Mme PETIT | x | | |
| Mme CHRISTIN | | X remplacement dans une autre école | |
| Mme SUC | x | | |
| Mme GHIONDA | x | | |
| Mme JACQUELIN | | X Maladie | |
| Mme COSTA | x | | |
| Mme BLEUZE | x | | |
| Mme RAPAUD | x | | |
| Mme MOUGEOT (remplaçante rattachée à l'école) | | X remplacement dans une autre école | |
| Un des maîtres du RASED : | | | |
| D.D.E.N : Mme ROUSSET | x | | |
| REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES | | | Suppléants assurant un remplacement |
| Mr BOUZAÏDI-TIALI Nabile | | x | |
| Mme Tissot | | x | |
| Mme CHABAL Emmanuelle | x | | |
| Mme FAURE Solange | | x | |
| Mme MERCIER Peggy | x | | |
| Mme RIVAT Sarah | x | | |
| Mme RVOIRE Anne-Lise | x | | |
| Mme TAARABTI Sonia | | x | |
| Mme VIALLE Cindy | x | | |
| VOIX CONSULTATIVE | | | |
| RASED : | | x | |
| Médecin scolaire : | | x | |
| Infirmier(e) scolaire : | | x | |
| Assistante sociale : | | x | |
| ATSEM Mme GIANINO ; Mme MONTABONE ; Mme PHILIDET | | x | |
| Présidente association restaurant scolaire périscolaire : Mme Karine DOVAL | x | | |
| Représentant périscolaire : Mme BLAIS | | x | |
| Marie Christine LOPRETE | x | | |
| Fabienne PAGE | x | | |
| Enseignant ELCO : | | | |
| Invité : | | | |

Le président, directrice de l'école
Nom : Mme Estelle SCOTTA
Signature

Date : 10/03/2022

Heure de début : 18h00 / Heure de fin : 20H10

Installation du conseil d'école

Tour de table, présentation des participants. (Voir tableau ci-dessus)

Mme Karine DOVAL : nouvelle présidente de l'association du restaurant scolaire
Après la démission de Mme JANIN Marie Paule, il y a eu une assemblée extraordinaire (1^{er} mars 2022)
Seule la présidente a démissionné ce qui a permis de garder une stabilité et de faire le lien avec le début d'année (reprise des dossiers, faire connaissance, autre réunion prévue le 25 Mars).
Rappel : Association très importante pour la commune

1. Accueil des participants

- enseignantes, ATSEM, AESH (Coline Jacquet, nouvelle AESH => deux AESH mutualisées dans l'école)
- parents délégués
- mairie,
- DDEN
- responsables garderie et restaurant scolaire

2. Effectif prévisionnel pour la rentrée 2022

Année 2021/2022 : 195 élèves,

Année 2022/2023 : 175 élèves

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 15 | 19 | 18 | 22 | 35 | 19 | 24 | 23 |

Seuil de fermeture : 26

Seuil d'ouverture : 28

Rappel : la prévision d'effectif pour les futurs PS est basée sur les naissances 2019 (uniquement lorsque les parents étaient domiciliés à Saint Denis en 2019), de plus oubli de comptabiliser les naissances de fin décembre).

Actuellement : -10 enfants inscrits pour la rentrée 2022 et non comptabilisés dans l'effectif des 15.
-6 enfants de la liste déjà inscrits et 3 prochainement

▪ Calendrier-carte scolaire

- **Octobre** : des prévisions concernant les effectifs des élèves sont demandées aux directeurs d'école
Rq : concernant les effectifs des PS, c'est la mairie qui donne le nombre d'enfants de la commune correspondant à la tranche d'âge de la 1^{ère} année de maternelle.
- **Décembre** : -le Directeur académique des services de l'Education Nationale décide de l'implantation des postes d'enseignants donc du nombre de classes dans les différents établissements du département.
Cette répartition est soumise au comité technique paritaire académique (CTPA), puis au comité technique paritaire départemental (CTPD)
-les maires sont consultés sur les mesures envisagées pour leur commune.
- **Février** : -un conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN) est réuni et donne un avis sur les mesures proposées.
-après le CDEN, la décision appartient au directeur académique des services de l'Education Nationale qui prend un arrêté. Les enseignants concernés reçoivent un courrier de la division du personnel de la direction des services départementaux de l'EN les informant de la fermeture du poste qu'ils occupent et les invitent à participer au mouvement.
- **Mi-mai** : -les directeurs d'école sont de nouveau appelés à retourner auprès de la direction des services départementaux de l'EN l'état des élèves inscrits.
- **Début juin** : -un CTPD est de nouveau réuni début juin, à la suite duquel certaines mesures de retrait révisable et d'affectation révisable peuvent être levées.
- **Septembre** : -les derniers ajustements sont effectués au regard des effectifs constatés au jour de la rentrée.

-Réunion ouverte des représentants de parents -lundi 07 mars 2022 :

Actions :

- pétition en ligne 441 signataires en ligne, déposée en papier dans tous les commerces + affiches dans les vitrines des commerçants
- banderoles devant l'école
- photo devant l'école => mardi 22 Mars M. CALAMAND du Progrès sera là pour la photo + article dans le Progrès vendredi
- recenser les nouveaux arrivants sur Saint Denis (à voir avec M. le Maire)
- demande pour afficher une banderole au niveau du rond-point. Le maire a donné son aval.
- dans l'attente d'un rdv avec M. le député ou Mme l'Inspectrice
- mobilisation également avec le CMJ (les enfants proposent également une pétition, une manifestation, un article dans le journal + mettre leur écharpe tricolore pour la photo)

3. Protocole sanitaire

- Rappel « cadre de fonctionnement »

Volonté du gouvernement de maintenir les écoles ouvertes afin de privilégier l'enseignement en présentiel tout en limitant la circulation du virus- Mise en place d'un protocole sanitaire pour l'année 2021-2022 qui comporte 4 niveaux. En fonction de la situation épidémique le passage d'un niveau à un autre peut être déclenché au niveau national ou local.

De plus, les règles d'isolement et de dépistage évoluent :

- fermeture des classes
- cas contact intrafamilial
- conditions pour récupérer les enfants

- Données chiffrées sur la période décembre/janvier

-taux d'absentéisme (pourcentage par demi-journée)

| | PS/MS | MS/GS | GS/CP | CP | CE1/CE2 | CE2/CM1 | CM1/CM2 | CM1/CM2 |
|----------|-------|-------|--------|-------|---------|---------|---------|---------|
| Décembre | 19% | 11,8% | 18,8% | 11,9% | 4% | 13,2% | 22% | 9% |
| Janvier | 25,7% | 18,2% | 18,15% | 15,3% | 8,9% | 21,3% | 12% | 22,8% |

-évolution du nombre d'élève confirmés positifs

82 élèves déclarés positifs entre le 13 janvier et le 7 février, 18 au cours de la semaine 2 (du 10 au 16/01) et 41 au cours de la semaine 3 (du 17 au 23/01)

-3 classes fermées

MS/GS et CE1/CE2 du 20 au 26 janvier 2022, puis CP du 21 au 27 janvier 2022

-journées sans remplacement

17 journées

- Conséquences

•au niveau de l'école

- des classes ont fonctionné plusieurs jours avec des effectifs réduits
- un turnover au niveau des élèves présents
- des conditions de travail et de vie à l'école difficiles
- limites du port du masque
- surcharge administrative et climat anxiogène
- surcharge pédagogique

•au niveau des familles

- climat anxiogène
- rythme insoutenable tests et autotests

4. Actions réalisées ou en cours

- Sortie cinéma, le 31/01/2022-3 courts métrages d'animation
« Tout là-haut », « Le dernier jour d'automne » et « Zibilla »
- Projet correspondance
 - Les classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP ont répondu favorablement à 2 initiatives « Une carte pour un sourire » et « Cartes de vœux pour nos aînés »
 - La classe de MS/GS a commencé sa correspondance avec une classe de Jean de Paris.
- Intervention de la compagnie Les 3 chardons, mardi 29 mars 2022- « Lucine et Malo »
Pour les classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP
- Séances de natation à l'espace nautique Laure Manaudou
Pour les GS de la classe MS/GS et le GS/CP, début du cycle natation : 15 novembre (3 séances annulées en raison du protocole sanitaires, non reportées).
Pour les classes de CP et CE1/CE2, début du cycle natation : 25 janvier (3 séances annulées en raison du protocole sanitaires, non reportées).
- Fin du cycle hockey (8 séances) avec l'intervenant Olivier Regnier
Pour les classes de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1.
- Intervention d'Elisabeth MARY et ateliers sur les énergies photovoltaïques
Pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et les 2 CM1/CM2.
- Participation au jeu « Ma Petite Planète »
Pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1.
- Intervention de l'ADAMA01 en novembre 20221
Pour les 2 classes de CM1/CM2.
- Fin du projet « Compétences Psycho-sociales » avec Marlène GINARD
Pour les 2 classes de CM1/CM2.
- Début du projet « école-collège en musique ».
Pour les 2 classes de CM1/CM2- Une rencontre chorale est prévue en fin d'année avec des élèves de 6^{ème} du collège Saint Exupéry.
- Carnaval à l'école- jeudi 3 mars 2022
Pour toutes les classes.

5. PPMS

Objectif : Préparer aux mieux les élèves face à d'éventuelles situations de crise (naturelle, technologique ou humaine) et apprendre à réagir rapidement, tout en assurant sa sécurité.
Exercice réalisé le 3 décembre 2021, 181 élèves présents sur 194
Déclenchement de l'alarme à 11h16 (classe des CE1/CE2) ; mise en sûreté des élèves dans leur classe respective (fermetures des portes, volets, lumières...) ; confinement en silence pendant 3 minutes pour les maternelles, 5 minutes pour l'élémentaire.
Les axes d'améliorations ont été soulignés avec l'équipe enseignante, les agents municipaux et le policier municipal.

6. Suivi des travaux, points sur les demandes du 1^{er} CE

- Aménagement cour :
 - Réduction de la surface de la cour plus importante que ce qui a été annoncé
 - nécessité de placer une benne pour l'évacuation des gravats, le Maire se renseigne auprès de l'architecte pour savoir quand il n'y a plus besoin de la benne
 - possibilité de faire cour du côté du city stade, mais se pose le problème de l'usage des toilettes pendant le temps de récréation, peut-être voir pour ouvrir les toilettes handicapées
 - Cloche, horloge, poubelle, panneau de basket manquent et non réinstallés
 - Elagage total des arbres (alors que depuis des années l'élagage se faisait partiellement de façon à permettre aux enfants d'avoir une partie ombragée dans la cour)
 - si forte chaleur, possibilité de mettre une toile et le sou des écoles peut prêter son équipement

▪Dysfonctionnements divers suite aux travaux :

- L'interphone n'est pas remis en service, très problématique pour les enfants qui reviennent notamment après des séances à l'extérieur ou pour les parents qui viennent récupérer des enfants souffrants
→ Le maire en parle lors de la prochaine réunion.
- Boîtes aux lettres (bibliothèque, parents d'élèves, mairie, école, sous des écoles, cantine) peuvent être ouvertes de l'extérieur
- Radiateur en panne classe Mme JACQUELIN

▪Équipement informatique

Les vidéoprojecteurs non présents dans les nouvelles classes →ils sont commandés

Un vidéoprojecteur (classe de Mme RAPAUD) aurait disparu suite au déménagement !

Le vidéoprojecteur dans la classe de Mme GHIONDA dysfonctionne toujours (très faible luminosité)

Les ordinateurs dans les classes sont obsolètes →demande de renouvellement (au moins 1 ordinateur par classe plus récent pour télécharger des applications en lien avec les méthodes d'apprentissage)

▪État du city stade et ses alentours (canette, papiers, mouchoirs, morceaux de verre...)

→Les employés passeront tous les matins

▪Demandes lors du 1^{er} conseil d'école non réalisées à ce jour :

-Range vélos devant l'entrée côté maternelle

-Range vélos pour les vélos utilisés en cycle 1

▪Projet renouvellement matériel de motricité ?

→budget voté à la fin du mois

7. Questions des parents

-Points abordés précédemment : sorties, séances de natation

-Repas froid à la cantine :

Un problème de four qui ne chauffait pas assez, signalé et le nécessaire a été fait. Le personnel s'est débrouillé avec un micro-ondes. Situation qui ne s'est produite qu'une seule fois.

- Horaire des heures de classe (sorties 11h30 et 16h30)

C'est l'heure de fin des cours et il se peut que la classe à l'étage mette plus de temps pour arriver au portail.